

Chers parents,

A l'approche de la « réouverture » « progressive » des écoles, je vous prie de trouver ci-dessous des informations importantes concernant les semaines à venir. J'essaie ici de vous apporter le maximum d'éléments contextuels et pratiques en ma possession concernant la période du 11 au 29 mai pour vous permettre, autant que possible, de vous organiser, de vous projeter. A ce stade, pour la période d'après 1^{er} juin, de tous côtés, des incertitudes persistent. Dès que je serai en mesure de les lever, je reviendrai vers vous.

Je vous remercie d'avance pour votre compréhension et souhaite vous assurer de notre entier dévouement pour accompagner vos enfants, nos élèves qu'il nous tarde de retrouver à l'école !

1. Éléments de contexte :

Le contexte que nous connaissons nous impose de prendre en compte de nombreux paramètres qui nous contraignent fortement et qui se heurtent parfois :

- Le respect strict du Protocole Sanitaire fourni par les autorités
- La règle d'accueil prioritaires des enfants de certaines catégories professionnelles définies par les autorités (soignants, ARS, préfecture, sécurité, éducation, ...)
- La réouverture progressive des classes
- La poursuite de l'enseignement à distance pour les élèves qui ne pourraient pas être accueillis ou dont les parents souhaiteraient les garder à la maison.
- Les capacités adaptées d'accueil et de service de nos partenaires (Mairie, IFAC en particulier)
- La prise en compte de notre réalité « Ressources Humaines »
- La conscience de la situation complexe dans laquelle vous vous trouvez, souvent

Plus largement, le contexte sanitaire représente évidemment notre première contrainte. Il est probable que cela soit encore le cas pendant plusieurs mois. Nous en avons conscience.

2. Protocole sanitaire, à respecter à partir du 11 mai

Le Protocole Sanitaire qui nous a été fourni par le Ministère de l'Education Nationale est très strict et sera mis en œuvre à l'école Jeanne d'Arc. Ceux d'entre vous qui le souhaitent peuvent le trouver en ligne en [cliquant ici](#).

Dans les grandes lignes, voici les règles que nous devons collectivement (faire) respecter. Quelques conséquences et actions qu'elles impliquent :

- **Le maintien de la distanciation physique :**
 - Réorganisation des salles de classe (espacement des bureaux, couloirs de circulation, limitation des déplacements des élèves, modalités pédagogiques revues, organisation matérielle, ...)
 - Réorganisation des entrées, sorties et couloirs (circulation, porte-manteaux, rangs, ...)
 - Pas de contact physique entre élèves pendant les récréations.
- **L'application des gestes barrière :**
 - Lavages des mains réguliers et systématiques au cours de la journée (au savon ou au gel hydro-alcoolique sous surveillance d'un adulte)
 - Port du masque par tous les personnels et par les élèves dont les parents le souhaitent (du CP au CM2)
 - Ventilation régulière des locaux
- **La limitation du brassage des élèves :**
 - Horaires de récréation échelonnés ou zones de cour délimitées
 - Stabilité des groupes d'élèves, qui se croisent le moins possible
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :**
 - Salle de classe dédiée à chaque groupe
 - Nettoyage et désinfection des locaux 2 fois par jour
 - Désinfection du matériel systématique ou mise en « cinquaine ».
 - Pas de prêt de matériel entre élève ni de jeux avec matériel possible sur la cour.
- **La formation, l'information et la communication :**
 - Formation au protocole suivie par les personnels
 - Temps d'accueil pour les élèves avec formation aux gestes barrière
 - Accompagnement psychologique possible des élèves, des familles et des personnels
 - Circulaires régulières aux familles et mise à disposition de ressources

Enfin, quelques précisions importantes :

- **Du côté des parents**, le protocole sanitaire précise :
 - o Votre implication dans l'appropriation des gestes barrière est essentielle dans l'accompagnement de votre enfant (voir point 7 de cette circulaire)
 - o **Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.**
 - o **Aussi, les parents doivent prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.** Les personnels doivent en faire autant.
 - o L'accès à l'intérieur de l'établissement et de la cour est interdit aux parents.
- **Masques et visières :**
 - o Masques interdits pour les GS
 - o Masques « grand public » autorisés pour les élèves d'élémentaires. Si vous souhaitez que votre enfant porte un masque mais que vous n'en avez pas encore au moment de son premier jour, faites le savoir à la personne à l'accueil. Nous en avons « en dépannage » pour les premiers temps de l'accueil. Si l'enseignante constate une mauvaise utilisation répétée du masque, il pourra être interdit pour un élève ou un groupe.
 - o Visière non autorisée.
- **En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève ou un personnel (au cours du temps scolaire) :**
 - o L'élève sera immédiatement équipé d'un masque et isolé dans une pièce dédiée, sous surveillance d'un adulte. Les parents devront sans délai venir le récupérer pour consultation médicale.
 - o En cas de test positif, les personnels et les familles des élèves ayant été en contact avec l'élève concerné seront contactées par l'établissement.
- **Le non-respect de ces précautions nécessaires et non négociables entraînerait la non-admission de l'élève à l'école pour la suite de la période indiquée.**

3. Réouverture des classes de GS, CP et CM2

L'ensemble des élèves sera accueilli sur le site des classes élémentaires (15 rue Centrale).

Sur la base des réponses reçues dans le sondage le WE dernier, il nous sera possible de constituer 1 ou 2 groupes pour chaque classe (de moins de 10 élèves, en GS ; de moins de 15 élèves, en élémentaires) accueillis à mi-temps selon le planning suivant :

- GS (un groupe) : les lundis et mardis (à partir du 18/5)
 - CP (un groupe) : les jeudis et vendredis (à partir du 14/5)
 - CM2 – Groupe 1 : les jeudis et vendredis (à partir du 14/5)
 - CM2 – Groupe 2 : les lundis et mardis (à partir du 18/5)
- Définition des groupes de CM2 :
- Groupe 1 : de CLAUDE et MALLET
 - Groupe 2 : de MARSAC à THOMAS

A noter :

- Chaque groupe sera pris en charge par son enseignant(e) habituel(le) qui sera accompagné(e) d'un (ou 2 en GS) membre(s) de l'équipe éducative supplémentaire(s).
- Si, au regard de votre situation familiale ou professionnelle ou du contexte, votre situation a évolué, merci de me contacter urgemment pour me le signaler : dirjda.craponne@gmail.com
- Aucune modification ne sera possible pour la période du 11 au 29 mai.
- Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école devant être limité au strict nécessaire, d'un jour sur l'autre, d'une semaine à l'autre, le cartable reviendra à la maison et pourra y rester après le premier jour, les trousse et le matériel scolaire resteront en classe. **Les enfants ne doivent pas apporter de jeux personnels.**
- Nous attirons également votre attention sur la tenue. Veillez à ce que les élèves puissent être le plus autonome possible (habillage, déshabillage). Elle doit aussi être particulièrement adaptée à la météo.
- Le cahier de correspondance sera remplacé par des échanges par mail avec l'enseignante de votre enfant ou avec la direction.
- Vous recevrez un mail de l'enseignant(e) de votre enfant avant le premier jour de classe pour vous indiquer le matériel prioritaire à apporter.

4. « Classe n°4 » : Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise et des équipes éducatives des établissements scolaires ou d'accueil des jeunes enfants

Cet accueil se déroulera également sur le site des classes élémentaires (15 rue Centrale)

Agnès BOUCHARD a contacté hier, jeudi 7/5, chacun de ceux qui s'étaient signalés le WE dernier dans le sondage pour demander une projection jusqu'au 19/5. Merci de nous tenir informés des modifications (pour la période du 11 au 19/5) et des projections (pour la semaine du 25/5) dans les délais les meilleurs.

A noter :

- Pour bénéficier de cet accueil, vous devez faire partie des personnels étant indiqués sur la liste gouvernementale **et ne pas avoir d'autre moyen de garde (y compris impossibilité de télétravail)**. Lors de la première prise en charge de votre enfant, merci de présenter votre carte professionnelle de santé, un bulletin de salaire ou une attestation (permettant d'identifier l'employeur comme faisant partie des structures prioritaires)
- Pour faciliter l'appellation de ce groupe, nous l'appellerons désormais la « classe n°4 ».
- Les enfants seront confiés à tour de rôle aux enseignantes des classes ne rouvrant pas le 14/5. Les enseignantes seront accompagnées de membres de l'équipe éducative pour cet accueil.
- La logique de mi-temps ne s'applique pas pour ce groupe. Les enfants seront accueillis en fonction de vos besoins.
- Les élèves de PS et MS accueillis et devant rester l'après-midi pourront faire la sieste. Merci de prévoir les linges pour le couchage. Ils resteront sur place après le 1^{er} accueil. Les couchettes seront nominatives.
- Aucun jeu ne doit être apporté de la maison. Les élèves peuvent venir avec un cartable contenant le matériel nécessaire à la réalisation du travail donné par l'enseignante dans le cadre de la continuité pédagogique.

5. Pour les autres élèves

a. Poursuite de la continuité pédagogique

Par roulement, les enseignantes seront donc disponibles pour continuer d'accompagner les élèves qui ne seraient pas à l'école.

Le travail mis en ligne en fin de WE sera proche du travail également réalisé en classe pendant la semaine qui suit..

Si les aspects pratiques le permettent et que cela représente un intérêt pédagogique, des temps de classe vécus par les élèves présents pourront être suivis en direct en visio pour ceux qui sont à distance. Les informations relatives à ces temps seront, le cas échéant, transmises par mail.

De plus, **la mise à disposition des fichiers imprimés sous enveloppe pour les familles rencontrant des difficultés d'impression continuera d'être possible.**

Les créneaux de distribution deviennent désormais fixes : **les lundis de 9h00 à 11h30 et jeudis de 9h00 à 11h30.**

Les enveloppes seront nominatives, disposées sous le panneau de la classe de l'élève, dans la cour d'accueil du site des classes élémentaires. Le petit portillon sera fermé. Le grand portail sera ouvert pendant ce créneau.

Il n'y aura plus de mail envoyé pour le rappeler. En cas de difficulté à passer sur les créneaux indiqués, faites-le moi savoir pour que nous cherchions une solution ensemble (dirjda.craponne@gmail.com).

Les familles qui auraient nouvellement besoin de bénéficier de ce service peuvent adresser un mail à ecolejda.craponne@gmail.com

b. Besoin d'accueil en plus (hors liste gouvernementale)

Nous sommes conscients de la difficulté, professionnelle notamment, rencontrée par certains d'entre vous de ne pas voir rouvrir la classe de votre enfant (ou que partiellement).

Si cela s'avère possible (adéquation RH/locaux/protocole sanitaire), nous vous le signalerons sans délai.

c. Précisions et perspective de réouverture

Une partie des paramètres définissant la suite se trouvent en dehors du périmètre dont nous avons la charge. Pour les sujets qui nous concernent, les réponses sont rarement évidentes ou simples.

- La situation sanitaire de début juin autorisera-t-elle la réouverture des classes restées fermées ? Le maintien de l'ouverture des classes rouvertes ?
- Les personnels de l'école Jeanne d'Arc devant rester « à l'abri » (3 ASEM, 1 enseignante (MS), 1 surveillante, secrétaire, **au moins 2 AESH**) pourraient-ils reprendre ? Dans quelles conditions ? Des remplacements seraient-ils possibles ? (aujourd'hui la « réserve » d'enseignants remplaçants est déjà « vide »)
- Est-il possible de faire respecter le cadre imposé par le Protocole Sanitaire aux plus jeunes élèves (PS et MS) ?

Ces questions sont autant de pistes pour notre travail qui s'ouvrira ensuite pour préparer la phase n°2 qui débutera début juin. Dès que nous sommes en mesure de vous partager nos réponses, nous le ferons.

d. Divers points

- Votre employeur vous demandera peut être de prouver que l'école n'est pas en mesure d'accueillir votre enfant pour la période en cours. **Nous pouvons vous produire une attestation.** Vous pouvez la demander à Agnès BOUCHARD (de préférence par mail à ecolejda.craponne@gmail.com)

6. Organisation de la vie scolaire :

a. Secrétariat

Agnès BOUCHARD, secrétaire, doit poursuivre son travail à distance. Je vous invite à communiquer donc prioritairement avec le secrétariat par mail : ecolejda.craponne@gmail.com pour toutes les questions administratives, de vie scolaire, ... Je serai en lien avec elle au quotidien.

Les horaires du secrétariat seront les suivants : 8h00-12h00.

Nous vous remercions de n'utiliser la ligne téléphonique (04 78 57 09 49) que pour les appels indispensables et urgents (les personnes qui auront la charge de décrocher seront prioritairement en charge d'élèves).

b. Horaires et lieux d'arrivée/sortie

Horaires :

- 8h10-8h30 : Accueil au portail principal. Les élèves vont directement dans les salles qui les concernent. Organisation particulière prévue le premier jour.
- 8h30 : début des activités de la matinée
- 12h00 à 12h05 : fin de matinée et sortie par les différents portails pour les élèves externes.
- 12h00 : prise en charge des élèves demi-pensionnaire par le personnel communal
- 13h45-14h00 : Accueil des élèves (si le temps le permet, dans la cour, par zone de cour, sous la surveillance de l'enseignant responsable de chaque groupe ; sinon dans la classe)
- 16h45-17h00 : Départ des élèves par les différents portails
- 17h00 : Départ des élèves inscrits avec l'IFAC (si le dossier est complet)

Merci de veiller au strict respect de ces horaires.

Entrées : elles se feront toujours par le portail principal du site des classes élémentaires.

Sorties : lieux différents selon les classes concernées

- GS et CP : Portail principal
- CM2 : Portail rouge « Rue des Terres Plates » (côté « Espace Rebuffat » en contrebas de la salle Muller)
- Classe 4 : Portail du parking du personnel (entrées et sorties des véhicules interdites de 16h30 à 17h00)

c. Cantine (message du Pôle Enfance Jeunesse de la Mairie de Craponne)

Concernant le temps de restauration scolaire, *nous maintenons l'ouverture de ce service, qui connaîtra quelques adaptations pour garantir la sécurité sanitaire de tous, enfants, enseignants et adultes encadrants.*

L'objectif est de pouvoir rétablir la fourniture des repas par notre prestataire Sodexo à partir du lundi 25 mai. Par conséquent, nous vous demandons de fournir le repas froid (pas de stockage au frais ni réchauffe nécessaire) et une gourde étiquetés (nom et prénom de l'enfant) à votre enfant les jours où il fréquentera l'école entre le jeudi 14 mai et le mardi 19 mai.

Compte tenu des circonstances et de la réorganisation de chacun en cette période si particulière, nous demandons aux familles qui scolariseront leur(s) enfant(s) de bien vouloir réserver les services périscolaires souhaités sur le Portail Familles avec le même délai de 48h qu'habituellement (y compris pour la période du 14 au 19/5).

Pour votre information, toutes les réservations depuis le 16 mars ont été automatiquement annulées jusqu'au vendredi 3 juillet 2020. Les adultes encadrant porteront un masque et le Protocole sanitaire de l'Etat sera bien évidemment rigoureusement appliqué dans nos bâtiments.

Le Pôle Enfance Jeunesse reste disponible par mail à l'adresse viescolaire@mairie-craponne.fr ou par téléphone au standard de la mairie : 04.78.57.82.82 (en laissant vos coordonnées, nous vous recontacterons).

d. IFAC (périscolaire du soir et mercredi)

L'accueil de loisirs proposé par l'IFAC le mercredi se poursuit.

De même, **l'accueil périscolaire du soir sera possible** pour les personnes ayant bien complété le dossier en début d'année.

Comme d'habitude : départ du site des classes élémentaires à 17h00 ; accueil possible jusqu'à 18h45.

Mélanie TANT, directrice de l'IFAC, demande à ce que toutes les inscriptions soient faites en amont pour éviter de dépasser le nombre de 20 enfants.

Pour contacter l'IFAC : Mélanie TANT ; melanie.tant@utce.ifac.asso.fr ; 04 81 76 05 84 ; 06 58 98 39 80

e. Etude dirigée

Il n'y aura plus de service d'étude dirigée proposé pour cette fin d'année scolaire.

7. Accompagner les enfants (gestes barrière, reprise, poursuite du distanciel, année prochaine, ...)

Forcément, pour les enfants, cette période continue d'être particulière. Avec la réouverture de certaines classes (alors que d'autres pas), le choix laissés aux familles (dans un contexte, souvent, de contrainte professionnelle augmentant), ... de nouvelles questions peuvent émerger.

De plus, si votre enfant va être amené à fréquenter l'école à nouveau, il est indispensable de le préparer à découvrir un environnement qu'il connaît (au moins un peu) mais dont les règles et l'organisation auront fortement changé. Nous prendrons bien sûr un temps avec les élèves pour les leur expliquer lors des premiers temps des accueils mais, en amont, votre collaboration est essentielle.

Pour cela, voici quelques ressources, non exhaustives, que nous vous partageons :

- [Déconfinement et retour à l'école : comment en parler avec vos enfants \(APEL nationale\)](#)
- Les aventures de Cov'Heros : apprentissage des gestes barrière de manière ludique et sympathique ([Livret mis à jour](#) ; [Affiche](#))
- (Cycles 1 et 2) [Préparer les enfants à retrouver l'équipe pédagogique masquée en jouant avec des peluches](#)
- (Cycles 1 et 2) Vidéo : « [Pourquoi les gestes barrière](#) »
- (Cycles 2 et 3) Affiche : « [Les 6 gestes pour me protéger et protéger les autres](#) »
- [Le Coronavirus expliqué aux enfants](#)
- (6-10 ans) [Questions d'enfants](#) (Cité des Sciences)
- [Affiches sympathiques pour rappeler les gestes barrière](#)

Certains parents nous partagent leur inquiétude (ou celle de leur enfant) sur le passage en classe supérieure : « Je ne serai pas prêt, car je n'ai pas appris tout ce que je dois normalement apprendre en ... » → Pas de panique. Tous les élèves de France (et même presque, du monde) sont dans la même situation ! L'année prochaine, les enseignants qui les accueilleront auront bien à l'esprit la fin d'année très particulière que tous ont vécue. N'hésitez pas à faire signe à l'enseignant(e) de votre enfant pour vous faire épauler sur ce point si nécessaire.

Cette organisation est le fruit d'un long travail de réflexion en concertation avec un grand nombre d'acteurs. Elle fera l'objet de modifications.

Nous vous remercions pour votre implication dans la mise en œuvre des nombreux points de cette nouvelle organisation scolaire.

Soyez assurés de notre implication pour permettre, dès que possible et dans les conditions nécessaires, d'accueillir les élèves à l'école.

Bien cordialement,

Jean LE BORGNE, chef d'établissement